

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Band: 69 (1955)
Artikel: Les armoiries du district de Courtelary (Jura bernois)
Autor: Rais, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armoiries du district de Courtelary

(Jura bernois)

par ANDRÉ RAIS

INTRODUCTION.

Le Pays d'Erguel, ou l'Erguel, est le nom du Vallon de Saint-Imier à l'époque où il formait une seigneurie de l'ancien Evêché de Bâle. Cette dénomination lui vint des nobles d'Arguel, puis d'Erguel, qui gouvernèrent la contrée au moyen âge.

LA FAMILLE NOBLE D'ERGUEL.

Possessionnée en Franche-Comté, puis vassale des comtes de Neuchâtel en Suisse, la famille noble d'Arguel était originaire du château d'Arguel situé sur les rochers escarpés qui dominant le vallon et la plaine de Beurre, au sud-ouest de Besançon, où elle est connue de l'an 1090 à 1423¹⁾. Une branche fit souche dans l'Evêché de Bâle pour s'éteindre dans cette dernière cité. Nous rencontrons le nom d'Henri d'Arguel, pour la première fois, en 1178. Il est témoin de l'acte par lequel Thierry de Diesse fait don à l'Eglise collégiale de Saint-Imier de tous ses biens sis en la Montagne de Diesse²⁾. Il est décédé après 1184³⁾. Etait-il le père du chevalier Otton d'Arguel qui, le 11 décembre 1264, avait résigné entre les mains d'Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle, la portion du château d'Arguel à lui appartenant, et les autres fiefs qu'il avait dans la vallée de Saint-Imier? ⁴⁾ C'est possible. Mais le château d'Erguel devait être un tout petit castel sans grande importance à ce moment-là, puisqu'en 1283/1284, le prince Henri d'Isny le fortifie avec l'aide de Rodolphe de Habsbourg⁵⁾.

Le chevalier Jean d'Arguel est établi à Bâle à la fin du XIII^e siècle. Il est mentionné dans les documents de 1286⁶⁾, 1289⁷⁾, 1294⁸⁾, 1302⁹⁾, 1305¹⁰⁾ et 1309¹¹⁾.

On sait par le parchemin daté du 15 juillet 1298 que Pétronille, femme de feu le chevalier Pierre d'Arguel, avait été dotée autrefois de biens importants situés sur le territoire de Sonvilier, « tam in casalibus, ortis, ochiis, agris cultis et non cultis, pratis, pascuis, nemoribus, batatoriis, aque ductibus et molendinis... »¹²⁾ Et nous apprenons par ce même document que tous ces biens sont donnés par le chevalier Simon de Courtelary à Henri de Courtelary, curé, et à ses frères Richard et Simon, chanoines de Saint-Imier, fils de feu Guillaume d'Arguel.

¹⁾ JULES et LÉON GAUTHIER, *Armorial de Franche-Comté*, Paris 1911, p. 2 N^o 16; LÉON et MICHEL JÉQUIER, *Armorial neuchâtelois* I 80.

²⁾ TROUILLAT I 370.

³⁾ TROUILLAT I 391.

⁴⁾ TROUILLAT II 148.

⁵⁾ TROUILLAT II 386.

⁶⁾ TROUILLAT II 425.

⁷⁾ TROUILLAT II 475.

⁸⁾ TROUILLAT II 577.

⁹⁾ TROUILLAT III 26.

¹⁰⁾ TROUILLAT III 94.

¹¹⁾ TROUILLAT III 656.

¹²⁾ TROUILLAT II 668 N^o 510.

Après 1334, la famille d'Arguel disparaît de la scène jurassienne. Le fief castral d'Arguel passe alors à Nicolas, écuyer de Courtelary, qui était probablement le fils de feu le chevalier Simon de Courtelary dont la sœur avait épousé Guillaume d'Arguel¹³).

LA DÉNOMINATION DU FUTUR DISTRICT DE COURTELARY.

Sous l'ancien régime, on ne parle pas de district de Courtelary, mais bien du fief et château d'Arguel¹⁴), des habitants de l'Arguel¹⁵), de la châteltenie d'Arguel¹⁶) ou de la seigneurie d'Arguel¹⁷). Les habitants sont appelés « Erguélistes » en 1793¹⁸).

LES ARMOIRIES DE LA SEIGNEURIE D'ERGUEL.

1) *Les sceaux.*

a) *Le premier sceau.*

Le 21 décembre 1556, les ambourgs du village de Courtelary vendaient à Adam Voumard dudit lieu, une terre gisante « es Corbe Champ » pour la somme de 20 écus d'or. Il fallait récupérer du numéraire pour pouvoir payer « les giete et missions faites et survenues pour la réemption des franchises du pays ». Or, l'acte en question a été passé « soubz le ceau d'Arguel »¹⁹). Le 18 juillet 1569, un arbitrage met un terme au conflit qui s'est élevé entre les villages de Courtelary et de Cortébert au sujet des dîmes de la fin de l'Envers. Ce document a été scellé « du seel commung de tres reverand prince et seigneur, Monsieur l'Evesque de Basle duquel il use en sa seignorie et chastellannie d'Arguel »²⁰).



Fig. 1. Sceau
de la seigneurie d'Arguel,
1556.

L'écu, à la crosse épiscopale de Bâle, est timbré du buste de saint Imier. Le même sceau qu'on retrouve encore sur les documents datés des 28 octobre 1588, 19 janvier et 6 mai 1628²¹) a comme légende:

Sigillum EPISCOPI BASILIENSIS IN ERGUEL
SANCTVS HIMERIVS

Ce sceau « commung duquel nostre reverendissime prince et souverain seigneur Monsieur Jacob Christophe evesque de Basle use presentement en sa dite seigneurie et chastellannie d'Arguel » était encore et toujours en service le 28 mars 1632²²) (Fig. 1.).

b) *Le deuxième sceau.*

On le voit sur le parchemin daté du 6 novembre 1706, dans lequel Marguerite, veuve d'Abraham Voumard, maréchal de Courtelary, Adam Voumard son fils, Marie Liengme, sa belle-fille et leurs enfants, vendent à ladite communauté,

¹³) TROUILLAT III 759.

¹⁴) TROUILLAT IV 527, 574, 633.

¹⁵) TROUILLAT V 177.

¹⁶) B 187/49, B 243/4.

¹⁷) B 239/27, 24, B 187/10.

¹⁸) GUSTAVE AMWEG, *Bibliographie du Jura bernois*, N° 2300.

¹⁹) B 187/10.

²⁰) Archives de la Bourgeoisie de Courtelary.

²¹) Ibidem.

²²) Ibidem.

représentée par ses gouverneurs et ambourgs, la métairie de Montcrosin. La vente est faite pour le prix de 609 écus, 11 sous de Bienne, à 25 sous l'écu, plus un « Creutzer » pour « les breuvages ». Le châtelain d'Erguel Chemylleret ferme la lettre du scel de la seigneurie qui montre l'écu à la crosse épiscopale de Bâle, mais coupé ... et de ..., timbré du buste de saint Imier. Ce sceau pendant que l'on reverra sur les actes des 12 mars 1708, 18 juillet 1711 et 21 février 1719²³⁾ donne la légende suivante:

* Sigillum * EPISCOPI * BASILIENSIS * IN * ERGVEL
SANCTVS HIMERIVS

c) *Le troisième sceau.*

Il sera en usage de 1727 à 1780. Le 23 mai 1727, Abraham et Pierre, les fils de feu le justicier Abraham Belrichard et Jean-Pierre, le fils de feu Abraham Belrichard, vendent à la communauté de Courtelary que représente l'ambourg dudit lieu, « une pièce de terre ou cernil avec le bois, sise au lieu-dit la Fourché » pour la somme de 50 écus biennois. Une empreinte plus représentative que la précédente délivre à l'acte de vente en question un caractère d'authenticité²⁵⁾. Ce cachet que nous rencontrons attaché, pendant ou en placard, aux documents des 13 février 1733, 19 juillet 1760 et 25 août 1780²⁶⁾, révèle le blasonnement « coupé d'argent au buste de saint Imier, et de gueules à la crosse épiscopale du premier ». L'écu rond est timbré de la couronne des princes du saint Empire romain germanique à quatre arcs, dont trois visibles. En exergue :

AMT ERGUEL

et dans le demi-cercle de l'écu:

SANCTUS HIMERIUS .

(Fig. 2.)



Fig. 2. Sceau du baillage d'Erguel, 1733.

d) *Le quatrième sceau.*

Il apparaît le 3 juillet 1751. Conservé dans les liasses des procédures fiscales de l'ancien Evêché de Bâle, la décoration de l'écusson est, à peu de chose près, la même que celle du sceau qui précède: écu rond décoré de deux anges ailés, timbré de la couronne des princes du saint Empire romain germanique. Au-dessus ce texte:

AMT ERGVEL

2) *Le blason.*

La famille noble d'Arguel, près de Besançon, blasonnait « de gueules à l'étoile de huit rais d'or » et avait pour cimier « un cygne essorant d'argent »²⁷⁾.

La branche de cette famille établie au château d'Erguel, puis à Bâle, éteinte comme nous l'avons vu après 1334, a porté pour armoiries: « de sable à deux pals d'or, à la fasce brochante d'argent chargée d'une étoile à six rais de gueules ». Conrad Schnitt les dessine ainsi dans son « Wappenbuch » exécuté entre 1530 et

²³⁾ Archives de la Bourgeoisie de Courtelary.

²⁴⁾ Ibidem.

²⁵⁾ Ibidem.

²⁶⁾ B 239/19 et 4.

²⁷⁾ Cf. la note 1.

1539. Le cimier aussi diffère: un demi-vol aux couleurs de l'écu remplace le cygne essorant d'argent ²⁸). Au-dessus, l'inscription: « von Ergewe » (Fig. 3).

Ces mêmes armoiries sont reproduites dans l'armorial des Evêques de Bâle, achevé en 1656 ²⁹), copie fidèle de celles de Conrad Schnitt.

Si nous parcourons le « Répertoire de la magistrature de la ville de Delémont », dressé en 1728-1732 par le secrétaire Jean-Georges Bajol, nous remarquerons sous la rubrique « Etats de l'Evêché », dessinées à la plume, les armoiries de la seigneurie



Fig. 3. Armoiries de la famille d'Erguel (Armorial de Conrad Schnitt, entre 1530-1539).

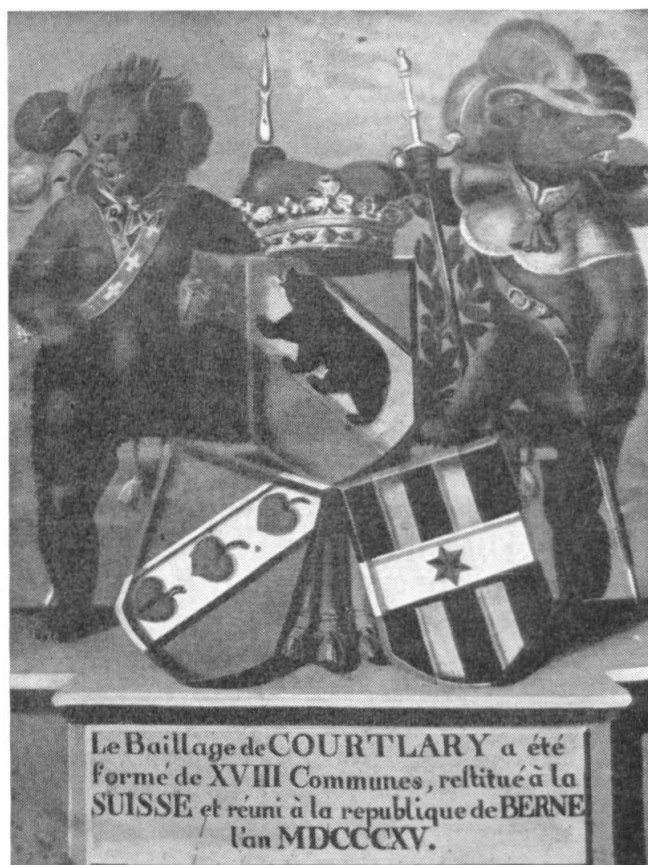


Fig. 4. Panneau peint aux armes de la République de Berne, de Courtelary et de son baillage, 1815.

d'Erguel. Les couleurs sont les mêmes que celles des blasons de 1530-1539 et 1656. A côté, on lit: « Le château et seigneurie d'Erguel a aussi voix et séance aux Etats de l'Evêché, mais on ne voit guère ses députés aux assemblées des Etats, pour les mêmes raisons que Bienne et la Neuveville ³⁰). »

On voit les armoiries du bailliage d'Erguel pour la seconde fois, sur le calendrier monumental du prince Frédéric de Wangen (1775-1782). Au-dessus de l'écu, le mot: ERGVEL ³¹).

Finalement, le tableau sur cuivre, conservé à la préfecture de Courtelary, représente, en haut, les armoiries du canton de Berne, au-dessous, à notre gauche, celles du chef-lieu du district, à notre droite celles du grand bailliage ou de la seigneurie. Les armoiries du chef-lieu de Courtelary sont: « de gueules à la bande d'argent (ici, la barre par courtoisie) chargée de trois feuilles de tilleul du champ ». Les

²⁸) Aux Archives cantonales de Bâle-Ville.

²⁹) En possession de Mgr. E. Folletête, à Soleure.

³⁰) Archives communales de Delémont.

³¹) Musée jurassien Delémont.

armoiries du grand bailliage sont: « de sable à deux pals d'or, à la fasce brochante d'argent, chargée d'une étoile à six rais de gueules ». Deux ours supportent les trois écus. Au bas du tableau, nous lisons:

Le Bailliage de COURTLARY a été
formé de XVIII Communes, restitué à la
SUISSE et réuni à la republique de BERNE
l'an MDCCCXV.

(Fig. 4.)

CONCLUSION.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons conclure en disant :
que de 1556 à 1798, la seigneurie d'Erguel a utilisé quatre sceaux, dont trois semblables ou à peu près, représentant la crosse épiscopale de Bâle et le buste de saint Imier;
que la famille noble d'Erguel, éteinte dans l'Evêché de Bâle après 1334, a porté pour armoiries celles qu'on trouve dans le « Wappenbuch » de Conrad Schnitt (1530-1539) et dans l'armorial des Evêques de Bâle de 1656;
que ces armoiries devinrent celles de la seigneurie d'Erguel en 1728 déjà;
qu'en 1815 elles furent reprises comme armoiries du bailliage de Courtelary.

Puis en 1832, le bailliage de Courtelary prendra le nom qu'il possède aujourd'hui : district de Courtelary. La commune municipale de Saint-Imier ayant adopté en 1859, les armoiries de la famille noble d'Erguel, l'ancien blason de cette seigneurie dut céder la place à un nouveau: Ce fut celui du chef-lieu de Courtelary, emprunté à la famille noble de ce nom, mais avec une brisure, le « gueules » des feuilles ayant été changé en sinople. Et le 24 octobre 1944, très démocratiquement, l'assemblée des maires du district de Courtelary proposait de conserver les armoiries de la famille noble de Courtelary comme armoiries du district, mais avec une brisure: « De gueules à la bande d'argent chargée de trois feuilles de tilleul de sinople ».

Sources : Archives de la Bourgeoisie de Courtelary. Archives des documents I 81 et II. Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Berne. B 187 Erguel, le bailliage. B 239 Erguel, les fiefs communs. J. TROUILLAT, *Monuments de l'ancien Evêché de Bâle*, Porrentruy 1852-1867.
